

S E R U M

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT ET LA
DÉSINFORMATION DES ESI

FNESI



C'EST LA RENTRÉE

Les élections pour 2012

Préparer sa sortie

Aubergine: le projet est lancé !

Dossier : pourquoi une asso' dans ton IFSI ?



n°29

www.fnesi.org

Serum n° 29 - Septembre - Octobre - Novembre 2011 - Gratuit

FÉDÉRATION NATIONALE DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

Offres Etudiant

Avec la MACSF, on peut être étudiant et s'offrir les garanties des professionnels de la santé.

Responsabilité Civile Professionnelle + Protection Juridique

Votre cotisation offerte sur macsf.fr

Assurance Auto
Tarif privilège

Prêt Etudiant⁽¹⁾

Complémentaire Santé
à partir de 13€⁽²⁾
TTC/mois

Assurance Habitation
45€⁽³⁾
TTC/an

Pack Etudiant
Grandes garanties à petits prix

rezoplus.fr
rézo Le réseau social des étudiants en santé
4 services gratuits pour vous simplifier la vie
- coviturgage - remplacement
- logement - questions juridiques

macsf.fr
3233* ou 01 71 14 32 33

*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

(1) Consultez notre tarif sur macsf.fr.

(2) Tarif au 01/09/2010 pour un célibataire optant pour la formule générale responsable.

(3) Jusqu'à 2 pièces.



ID 424 - 08/2010 - Document non contractuel pour plus d'informations veuillez nous faire parvenir vos coordonnées ou aux offices d'information Crédit photo: Corbis -



Notre vocation, c'est vous

Mutuelle Assurance Epargne Financement

SÉRUM 29

Sommaire

Sommaire, Edito et mot du président	01
Actualités	02
Retour sur... / Agenda	03
Enquête de la FNESI parue dans l'ASRI	04
Elections étudiantes	05
Interview de l'A2E2F	06
ESI on partait ?!	07
Evénements	08
Top/Flop et VDM	09
Service d'Accueil des Urgences : témoignage, infos, planche à masser	10
Préparer sa sortie	11
Pourquoi une asso' dans ton IFSI ?	12
Témoignage d'une association	13
Créer son association	14
Fiche technique « créer une » association	15
PCS : les brèves	16
Téléthon 2011	17
Adhérer à la FNESI	18
Détente (Sudoku et mots croisés)	19

Revue éditée par la FNESI, association loi 1901

Directeur de publication : Florence LAMAURO

Rédactrice en chef : Charline GOT

Ont participé à ce numéro : Florence LAMAURO, Charline GOT, Julien COQUAIS, Damien GIRAUT, Harmonie CHEVROLET, Jonathan NAGODE, Romain PEROT, Elodie POUSET, Anais SCHWAEDERLE, Marine JOSEPH

Régie publicitaire :
Macéo édition, Mr. Tabtab, Directeur
Tél : 01.53.09.90.05 – 11 boulevard Ornano – 75018 PARIS
maceoeditions@gmail.com

Contact : FNESI – 5, rue Frederick Lemaître - 75020 PARIS
contact@fnesi.org – 06.81.29.99.52

Maquette et impression en UE . Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.

EDITO & SOMMAIRE

Edito



Ca y est, la rentrée de septembre est passée ! Les nouveaux arrivants commencent à prendre leurs repères dans l'IFSI, les étudiants de deuxième année découvrent les joies des processus infectieux et obstructifs, quant aux troisièmes années c'est la dernière ligne droite avant d'obtenir leur diplôme d'Etat grade licence.

Les associations commencent également une nouvelle ère, la plupart des bureaux organisent leurs assemblées générales ordinaires afin de faire le bilan de l'année passée et ouvrir les élections d'un nouveau bureau.

Toutes ces nouveautés font de cette période un moment tout à fait propice pour se poser des questions en matière de Prévention, Citoyenneté et Solidarité.

En effet, choisir d'orienter des actions en matière de Prévention, Citoyenneté et Solidarité est un plus pour votre mouvement étudiant ! Vous pourrez ainsi réunir des étudiants qui jusque là ne s'intéressaient que peu, voire pas du tout, à votre organisation. En tant que futurs professionnels de santé nous acquerrons de part notre formation initiale des bases en matière de santé communautaire, utilisons-les ! Que nous soyons associatifs, délégués ou étudiants simplement curieux et acteurs de sa formation, nous avons tous un rôle à jouer.

Pour cela, nous vous proposons dans ce Sérum un dossier sur la place des associations dans les IFSI. Qu'est ce que cela peut vous apporter et qu'est ce que vous pouvez y apporter ? Nous avons tous à y gagner, le tout est de s'engager.

Au nom de l'équipe de la rédaction je vous souhaite une excellente lecture !

Romain PEROT

Vice Président en charge de la Prévention,
Citoyenneté et Solidarité.
Etudiant en L3 à l'IFSI de Rennes

Le mot du président



Bonjour à tous,

Une nouvelle année commence ! Pour ne rien changer aux bonnes habitudes, la FNESI met gratuitement à votre disposition ce Sérum, magazine trimestriel distribué dans tous les IFSI français.

Le Sérum est le seul « vaccin contre l'isolement et la désinformation des ESI ». Nous espérons que vous y trouverez l'ensemble des actualités et informations nécessaires pour vous épanouir pleinement dans votre formation.

Nous souhaitons la bienvenue à l'ensemble des nouveaux arrivants et bon courage à tous dans vos études.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement lors du Salon Infirmier ou du congrès de la FNESI !

Florence LAMAURO

Présidente de la FNESI
Etudiante en 4ème année à l'IFSI du CHU d'Amiens

www.fnesi.org

Modification des arrêtés relatifs à la formation



Le 2 août dernier sortaient les arrêtés modificatifs relatifs à notre formation :

- Celui qui modifie l'arrêté du 31 juillet 2009, relatif au diplôme d'état d'infirmier
- Celui qui modifie l'arrêté du 21 avril 2007, relatif au fonctionnement des IFSI

Alors, en pratique, qu'est-ce qui change pour les étudiants en soins infirmiers ? Voici un tableau récapitulatif (mais non exhaustif) :

	Avant	Maintenant
Arrêté relatif au diplôme d'état d'infirmier		
Redoublement si compétences en stage validées	Pas d'article correspondant	Les étudiants autorisés à redoubler en ayant validé les crédits correspondants aux stages effectuent un stage complémentaire dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique.
Passage de 2e en 3e année	Le passage de 2e en 3e année nécessitait forcément la validation de S1 et S2. Puis il fallait avoir validé en totalité S3 ou S4, ou avoir validé au moins 48 ECTS sur S3 et S4. Validation de 108 ECTS au moins répartis entre S1, S2, S3 et S4.	Le passage de 2e en 3e année ne nécessite plus forcément la validation de S1 et S2 : <ul style="list-style-type: none"> • Validation de S1, S2, S3 et S4 • Validation de S1 et S2, puis l'un des semestres S3 ou S4 Validation de 108 ECTS au moins répartis entre S1, S2, S3 et S4.
Présentation au jury régional d'attribution du DE	Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation (soit 150 ECTS) et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.	Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional du diplôme d'Etat et ayant obtenu au moins 120 crédits sont autorisés à redoubler par le directeur de l'institut de formation. Les étudiants ayant obtenus moins de 120 ECTS peuvent être autorisés à redoubler après avis du Conseil pédagogique.
Passage du DE pour les étudiants de l'ancien référentiel (1992)	Pas d'article correspondant	En cas d'échec à la 1e session du DE, ils peuvent se présenter aux 3 sessions suivantes (la dernière sera en décembre 2013). Si les étudiants n'ont pas pu s'y présenter pour motifs exceptionnels, leur situation sera examinée par le conseil pédagogique qui pourra leur proposer un redoublement en début de 3e année.
Arrêté relatif au fonctionnement des IFSI		
Création du Conseil de la Vie étudiante (CVE)	Pas d'article correspondant	Création, dans chaque IFSI, d'un CVE : organe consultatif qui traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'IFSI . Il se réunit au moins une fois par an. Il est composé : <ul style="list-style-type: none"> • Du directeur de l'IFSI • Des 6 élus étudiants De 3 personnes issues de l'équipe administrative et pédagogique de l'IFSI.
Modification de la franchise d'absence	La franchise d'absence est de 30 jours fractionnables, soit 210h. Toutes les absences, justifiées ou non, sont décomptées de la franchise. Si la franchise est dépassée, l'ESI ne peut être présenté au DE. Les absences aux stages sont possibles dans la limite de 80% de taux de présence.	Pour être autorisé à se présenter à la première session de validation d'une unité d'enseignement, l'étudiant doit avoir suivi 80 % des enseignements obligatoires . Dans le cas contraire, l'étudiant se présente à la deuxième session. Pour qu'un stage soit validé, le temps de présence effective de l'étudiant doit être au minimum de 80 %. Sur l'ensemble du parcours de formation clinique de l'étudiant, les absences ne peuvent dépasser 10 % de la durée totale des stages.



... la validation Aide Soignante

La circulaire du 20 juillet 2011 relative à la mise en œuvre du référentiel de formation permet d'éclaircir certaines dispositions un peu obscures de l'arrêté du 31 juillet 2009, notamment la validation Aide-Soignante pour les étudiants en Soins Infirmiers. Ainsi, pour pouvoir exercer en tant qu'AS, il vous faudra :

- Avoir été admis en 2e année avec au moins 48 ECTS
- Avoir validé les 15 ECTS liés aux stages de 1e année
- Avoir validé les crédits liés aux UE 2.10, 4.1, 4.3 et 5.1.



... le remaniement ministériel

Le 29 juin dernier avait lieu le remaniement ministériel. Laurent Wauquiez, ancien ministre chargé des affaires européennes, devient Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, succédant à Valérie Pécresse. Il est, entre autre, l'auteur d'un rapport sur les aides sociales étudiantes, dans lequel il souligne la précarité du statut étudiant, et notamment chez les étudiants paramédicaux.



... l'augmentation du ticket RU

Cette année encore, malgré le lobbying réalisé par les associations étudiantes de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), le prix du ticket RU augmentera ! Le Conseil d'Administration du CNOUS avait pourtant voté son gel, mais la décision finale revenait à L.Wauquiez, nouvellement élu. Il a décidé de ne pas suivre l'avis du CA du CNOUS et des représentants des étudiants ... Un premier flop pour le nouveau Ministre de l'Enseignement Supérieur !



Agenda

• Du 8 au 11 septembre : Congrès de la FAGE

Formations, débats, tables rondes et élection du nouveau bureau national de la FAGE.

Lieu : Lille

• Les 17 et 18 septembre : Conseil d'Administration de la FNESI

Lieu : Chalon sur Saône

• Du 12 au 14 octobre : Salon Infirmier

La FNESI tiendra un stand sur les trois jours du Salon et animera 2 conférences. (plus d'informations p.8)

Lieu : Porte de Versailles – Paris

• Du 17 au 20 novembre : 11e Congrès de la FNESI

Rencontres, formations, tables rondes, échanges et élection du nouveau bureau national. C'est l'événement de la rentrée à ne pas manquer. (plus d'informations p.8)

Lieu : Amiens

Enquête de la FNESI parue dans l'ARSI

FNESI

L'ARSI (Association de Recherche en Soins Infirmiers) a publié dans son édition de juin 2011 une enquête réalisée par la FNESI en collaboration avec Mme Estryn Behar, médecin du travail à l'hôtel Dieu de Paris. Cette enquête menée de septembre 2008 à juin 2009 a pour but de faire ressortir les points influençant les étudiants par rapport au vécu de leur formation en soins infirmiers et de proposer des mesures à mettre en place pour l'améliorer. Le constat le plus frappant concerne le taux d'abandons et d'interruptions de formation important qui est en moyenne de 17,7% à 23% dans cette filière.

Les ESI déclarent une santé globale « mauvaise » ou « correcte » selon qu'ils avancent dans leur formation. Il a été démontré que l'avancée dans la formation et l'augmentation du stress sont étroitement liées. Pour une majorité, leur hygiène de vie est insatisfaisante (consommation de tabac, sommeil insuffisant, pratique sportive réduite...). Néanmoins, l'enrichissement en connaissances en matière de santé



n'influence pas leurs comportements. L'enquête nous informe sur l'appréciation donnée par les étudiants sur le rythme de la formation, la formation théorique et pratique, le programme, l'atteinte des objectifs de stage ainsi que le DE.

L'analyse des questionnaires permet aussi d'établir un lien entre l'appréciation de la formation, de la situation économique (étudiants boursiers ou non), de l'état de santé, mais aussi du stress ressenti. La question qui se pose à l'issue de cette enquête est la suivante : dans quelles conditions ces étudiants en état de stress et de « mal être », qui ont pourtant acquis des connaissances en matière de santé et d'hygiène de vie, peuvent participer au maintien ou à l'amélioration de leur état de santé ? Ainsi plusieurs propositions ont été faites suite à cette enquête dont certaines ont été intégrées au nouveau référentiel de formation.

Présentation de l'ARSI

Crée en 1984, l'A.R.S.I (Association de Recherche en Soins Infirmiers) est une association sans but lucratif qui propose une démarche de réflexion action au service de la recherche en soins infirmiers. Elle s'adresse aux professionnels de santé et étudiants intéressés par la recherche en

soins. Les objectifs de l'A.R.S.I sont de développer, soutenir, diffuser la recherche, de former à la recherche et de collaborer à la recherche en France, en Europe et au niveau international. C'est un lieu d'échanges, d'incitation et de production dans le domaine de la méthodologie et des concepts de soins. Elle favorise une approche qui met en relation la théorie et la pratique. Elle publie une revue : « Recherche en Soins Infirmiers » (R.S.I) et organise des formations sur la recherche en soins infirmiers. L'A.R.S.I donne accès sur son site à une base de données des ressources en soins infirmiers, des publications, un forum et propose une aide à la recherche d'informations.



Plus d'informations par téléphone au +33 (0) 9 81 96 53 96 le lundi de 12h à 16h et le vendredi de 8h45 à 10h45 ou par mail via le menu « Nous contacter » de leur site internet :

<http://www.asso-arsi.fr/>



Elections étudiantes

Elections des Délégués et autres élections étudiantes

Les élections de délégués !

Les élections de vos délégués de promotions approchent, voici quelques informations pour le choisir !



Tout d'abord, un délégué de promotion à quoi ça sert ?

- **Il fait le lien entre votre promotion et l'équipe pédagogique :** il fait remonter tous les problèmes que rencontre la promotion (horaires, cours pas adaptés, etc...) et inversement, il fait redescendre toutes les informations données par l'équipe pédagogique (formateurs et direction)

- **C'est votre repère :** une question, un problème personnel, allez lui en parler !

- **Il siège au sein des Conseils Pédagogiques :** c'est le lieu où sont étudiés les dossiers d'étudiants en difficulté, où sont présentés le règlement intérieur, la répartition du budget de l'IFSI. Choisissez donc quelqu'un de sérieux, en qui vous avez vraiment confiance.

Le délégué de promotion parfait :

Aimable, souriant, toujours présent, disponible.

Prend en compte les problèmes de chacun pour les faire remonter auprès de l'équipe pédagogique. Rencontre souvent les formateurs et la direction afin de vous donner des informations fiables, rapidement. Est informé sur le référentiel de la formation en soins infirmiers et se tient informé d'éventuels changements.

Le délégué de promotion parfait est celui que votre promotion choisit parce qu'il saura le mieux vous représenter !

Les élections des représentants étudiants au CROUS !

En 2012, c'est aussi le renouvellement des représentants étudiants au CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) .



Témoignage d'Anaïs DELACOTE, étudiante infirmière de Mulhouse, élue titulaire au CROUS d'Alsace.
S'intéresser au CROUS pour qu'il s'intéresse à nous.

Dans le vaste monde des étudiants, les ESI sont parfois oubliés par certaines instances.
Dans ma ville, cette année fut la première durant laquelle les ESI ont pu rencontrer une assistante sociale et ainsi, connaître leurs droits.

Plus impressionnant encore : il y a cinq ans à peine, les (rares) demandes de logements CROUS formulées par les ESI étaient systématiquement traitées APRES les demandes des étudiants universitaires.
De tels changements qui firent suite à une participation massive des ESI aux élections CROUS !
5 minutes de notre temps pour faire valoir nos droits, cela peut valoir le coup, non ?

Les élections présidentielles : un rendez-vous incontournable !

En 2012, auront aussi lieu les élections présidentielles. C'est un rendez-vous important pour la FNESI : nous irons à la rencontre des futurs candidats à la présidentielle afin de pouvoir leur faire part des problématiques des étudiants infirmiers afin que celles-ci puissent être abordées et travaillées par ces candidats. Mais pour vous aussi c'est un rendez vous : si vous avez des occasions, aller aussi à leur rencontre ! Parlez-leur de votre formation, faites-vous entendre ! Prenez vos cartes d'électeur, et tous aux urnes ! Chaque voix compte.



Interview de l'A2E2F

Interview d'Antoine Godbert, directeur de l'Agence Europe-Education-Formation France



Pouvez-vous nous présenter brièvement l'A2e2f ?

L'Agence nationale a deux missions essentielles : gérer l'argent donné par la Commission européenne pour financer les projets qui entrent dans le cadre général du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV) ; ensuite, participer à l'articulation entre la politique éducative nationale et le programme de la Commission européenne. Seule agence nationale elle a un rôle de gestionnaire des projets, d'impulsion et un rôle de réflexion stratégique. Les programmes européens, gérés par l'Agence, permettent à chacun, à tous les stades de la vie, de participer à des expériences d'apprentissage diversifiées.

Quels constats pouvez-vous apporter en ce qui concerne la mobilité étudiante en France ?

Le programme phare pour les étudiants, le plus connu est Erasmus. L'an passé, en France, ce sont plus de 30.000 étudiants qui sont partis à l'étranger grâce à ce programme. Depuis la création de ce dernier en 1987, plus de 2 millions d'étudiants européens sont partis à l'étranger par le biais du programme Erasmus. En 2012 nous fêterons les 25 ans de ce programme, qui répond véritablement à une demande forte des étudiants. La France a toujours fait partie des premières nations européennes que ce soit en termes de mobilité sortante ou de mobilité entrante. Depuis la création en 2007 du programme Mobilité Erasmus Stage, par exemple, le nombre d'étudiants partants en Europe faire un stage en entreprise a presque doublé. Les stages en entreprises ou dans une organisation dans un autre pays européen via le programme Erasmus séjour de stage connaît une grande popularité puisqu'il permet aux étudiants d'améliorer leurs chances de décrocher un emploi grâce à une formation pratique.

Y-a-t-il des conditions particulières pour qu'un étudiant en soins infirmiers puisse partir en ERASMUS ?

Les étudiants en soins infirmiers ont les mêmes droits que les autres et peuvent bénéficier du programme Erasmus sans conditions particulières si ce n'est celles inhérentes au programme et notamment que l'établissement d'enseignement supérieur soit titulaire d'une charte Erasmus. Pour partir les étudiants doivent avoir la nationalité d'un des 33 pays participant au programme Erasmus ou avoir la nationalité d'un autre état et être inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme. La mobilité des étudiants peut s'effectuer sous la forme d'une mobilité d'études mais également d'une mobilité de stage, ce qui représente un avantage certain pour les étudiants en soins infirmiers puisque votre cursus laisse une large place aux stages pratiques. Les étudiants trouveront tous les renseignements nécessaires pour monter un projet de mobilité sur notre site internet www.2e2f.fr. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès des services des relations internationales de votre établissement.

Les étudiants en soins infirmiers dépendent depuis 2009 du processus de Bologne, mais la formation souffre d'un retard conséquent en matière de mobilité, que pourriez-vous dire aux étudiants et aux directions d'IFSI afin de les motiver à s'engager dans l'aventure ERASMUS ?

Le monde est en train d'évoluer. Nous devons nous intéresser à nos voisins. Les frontières sont mouvantes, les compétences professionnelles se trouvent partout en Europe et c'est d'ailleurs ce qui fait le succès d'Erasmus. Le secteur de la santé ne doit pas, ne peut pas déroger à la règle. Il a d'ailleurs toujours été présent dans le programme Erasmus et il est en constante progression. Avec le système ECTS (European Credit Transfer System – système européen d'unités capitalisables transférables) qui facilite la reconnaissance académique des périodes d'études effectuées à l'étranger, rien n'empêche un étudiant en soins infirmiers de partir à l'étranger. Mais pour partir dans le cadre d'un d'Erasmus, il faut au préalable un accord entre les établissements supérieurs concernés puisque l'établissement de départ valide cette période d'études et délivre le diplôme national. En soutien à cette mobilité, les étudiants perçoivent une allocation Erasmus (une contribution aux frais de voyage et à la différence de niveau de vie). Des compléments à cette allocation peuvent être apportés par l'établissement d'origine, les ministères de tutelle et par les collectivités territoriales.



ESI on partait

Tour d'horizon des formations infirmières dans le monde

Royaume-Uni



Description : Il existe 2 types de diplômes, le degree ou le diploma. Le degree comporte plus de modules et se fait en 3 ans au lieu de 4 pour le diploma. Le niveau est équivalent mais les études se font dans 2 types d'établissements différents. La formation est assurée par des universités.

Mode d'entrée : il faut avoir 17 ans et ½ pour pouvoir commencer la formation et avoir deux A level (équivalence possible avec le baccalauréat), mais c'est l'établissement qui vous accueille qui décide si l'équivalence est acceptable. Il est également indispensable de parler, comprendre et écrire l'anglais (certification par le TOEIC, IELTS...)

Modalités pédagogiques : Il existe 5 spécialités possibles durant la formation, avec une première année en commun. Les spécialisations sont la psychiatrie, les soins généraux, la puériculture, pathologie médicale et sage femme. Les études se font à l'université depuis 1996. Les études sont sanctionnées par deux épreuves, une épreuve théorique (ensemble de projet, tests de connaissances) et une épreuve pratique (supervision par un professionnel pendant un stage).

Spécialisations possibles : Il existe énormément de spécialisations car après l'obtention du diplôme, la notion de formation continue est très présente, la formation initiale est basée sur les soins relationnels et tout au long de leur carrière les infirmiers apprennent à poser des VWP, faire des prises de sang...

Divers : Il existe des bourses pour étudier en Angleterre mais il faut avoir travaillé 3 ans en Europe. Pour exercer, il faut adhérer au NMC (Nursing and Midwifery Council), ordre infirmier anglais.

Sénégal



Description : Le diplôme d'état infirmier est délivré par les hôpitaux.

Mode d'entrée : Pour le secteur public, il est nécessaire d'avoir le Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) ou le diplôme professionnel d'assistante infirmière (équivalent d'aide soignant), et pour le secteur privé, il faut avoir le baccalauréat académique.

Modalités pédagogiques : les études durent 3 ans.

Spécialisations possibles : Après 4 ans d'expérience sur le terrain, les infirmiers peuvent suivre une spécialité en enseignement et administration, radiologie et imagerie médicale, odonto-stomatologie, kinésithérapie, anesthésie et réanimation, biologie, ophtalmologie.

Divers : Un institut supérieur de formation en sciences infirmières est en développement.

Mali



Description : C'est l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé qui assure la formation des infirmiers. Il existe 2 types d'infirmières, les ATS (agents techniques de santé) et les TSS (techniciens supérieurs de santé).

Mode d'entrée : Pour être ATS, il faut le Brevet d'études fondamentales (équivalent du brevet des collèges) et pour les TSS, il faut soit le baccalauréat soit le diplôme d'ATS avec 3 ans d'expérience. Modalités pédagogiques : Les études d'ATS durent 3 ans alors que les études de TSS durent 2 ans.

Spécialisations possibles : Assistante médicale, avec 12 spécialités (ophtalmologie, kinésithérapie...), il faut avoir exercé 3 ans en tant que TSS. La spécialisation dure 2 ans.

Divers : Des réformes sont en cours pour l'élaboration de programmes supérieurs universitaires.



Salon Infirmier / Conférence CII / Congrès Amiens 2011

42ème conférence mondiale de la santé Pulmonaire organisée par le Conseil International des Infirmières

Du 26 au 30 Octobre 2011, le Conseil International des Infirmières (CII) se réunira à Lille lors de la 42ème conférence mondiale sur la santé pulmonaire. Le CII est la seule instance internationale représentant plus de 13 millions d'infirmiers et infirmières à travers le monde. Elle est composée de plus de 130 associations nationales d'infirmières. Son rôle est avant tout de garantir aux populations des soins de qualité, et de proposer des politiques de santé en lien avec les besoins actuels. De part son expertise en matière de recherche, ainsi que son travail pour le développement et la reconnaissance de la profession, le CII est reconnu au niveau international pour la pertinence de ses travaux.



12, 13, 14 Octobre 2011 : Salon Infirmier



Le salon infirmier 2011 se tiendra le 12, 13 et 14 Octobre à Paris (porte de Versailles, pavillon 3). Au cours de ce salon, vous pourrez rencontrer nombreux de professionnels de santé afin de vous aider sur votre future orientation professionnelle. Vous pourrez également assister librement à des forums et conférences.

La FNESI sera présente sur un stand afin de vous rencontrer, et tiendra cette année deux conférences ayant pour thème : « Mobilité étudiante, objectif 20% pour 2020 » et « La réforme, bilan de deux années d'études ». Des invités seront présents lors de ces conférences afin de dialoguer sur les problématiques étudiantes et les avancées obtenues ces derniers mois. La FNESI participera également lors de ce salon à une table ronde intitulée « différentes visions et projets liés aux masters et aux pratiques avancées ». C'est le moment pour tous les ESI de venir poser leurs questions. Débats en perspective, alors rendez-vous au Salon Infirmier 2011 !

17, 18, 19 et 20 Novembre : Congrès de la FNESI à Amiens

Au programme : Rencontres avec des étudiants de toute la France, le tout dans la ville qui a accueilli le premier Congrès National de la FNESI !

Durant ces 4 jours, vont s'enchaîner des formations, des moments conviviaux ainsi que l'Assemblée Générale Ordinaire de la FNESI avec le renouvellement du Bureau National.

Les formations seront organisées en plusieurs parcours : délégués de promotion, CROUS, nos études, associatif, enseignement supérieur, etc... Le but est bien sûr de répondre aux besoins de chacun et d'être accessible au plus grand nombre.



Quant aux événements, le samedi soir aura lieu le désormais célèbre GALA des étudiants infirmiers : tenue correcte exigée.

Le Congrès : événement incontournable !

Et n'oubliez pas : vous avez le droit à 2 jours d'absence exceptionnelle par an afin de vous former, n'hésitez pas à en parler à votre directrice !

Retrouvez toutes les infos, planning et les fiches d'inscriptions sur le site de la FNESI : www.fnesi.org

La deuxième session des TOP/FLOP est lancée ! Et pour cette seconde page, il y a du lourd !

TOP

- **L'IFSI de Reims** va équiper cette année ses amphithéâtres de matériel pour les personnes malentendantes et y a également déjà créé des places réservées aux personnes handicapées.
- **L'IFSI d'Epernay** (dans la Marne) prend en charge une partie du ticket repas CROUS pour qu'il soit encore moins cher pour les ESI : du coup le repas est à moins de 3€ !
- **Depuis le mois de juin l'université de Marseille** compte 6 infirmières titulaires d'un master en sciences infirmières ! Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour la formation infirmière !
- **L'association UNAGI des ESI de l'IFSI de Coulommiers** a créé un partenariat entre son IFSI et les terrains de stage du CH. ELLE organise depuis le 8 septembre des conférences entre les ESI et les professionnels de services. Pendant 45 minutes 2 groupes échangent : dans le premier les ESI présentent le nouveau référentiel, comment utiliser le portfolio et dans le second les professionnels présentent des techniques de soins. A la fin du temps imposé les groupes tournent. Bonne initiative d'UNAGI !
- **Et le Top d'or est attribué à...La région Ile de France.** Son Conseil Régional a aligné ses bourses sanitaires et sociales sur les bourses du CROUS (conditions d'attributions, montants...) pour la rentrée 2011 !

FLOP

- **Cette année encore la Région Lorraine** a décidé qu'elle ne versera pas les 3 derniers mois de bourses aux ESI de troisième année de l'ancien programme !
- **L'IFSI d'Ajaccio** demande aux ESI rentrant en première année de présenter un résultat de test VIH... et pourquoi pas un test de Q.I. ?!
- **C'est du propre...Un IFSI oblige ses ESI à payer des frais d'entretien de tenue (+ de 91 € en 2e année) même lorsqu'un ESI ne bénéficie pas de cette prestation (stage à 40km de la blanchisserie) les ESI se voient dans l'obligation de payer sous peine de ne pas se faire valider leur stage par la CAC !**

VDM

- Aujourd'hui, je suis étudiante infirmière en stage en hôpital psychiatrique. Atelier cuisine, je fais donc un gâteau avec quelques patients. Au moment de verser les ingrédients dans le plat, je leur dis d'un ton enjoué : « Allez, on met tout, soyons fous ! » VDM
- Aujourd'hui, je suis étudiant infirmier en dernier jour de stage au service de chirurgie. J'accompagne une dame au bloc opératoire et, sachant qu'elle ne sera pas réveillée avant mon départ, je lui dis, en la laissant : « Je vous dis au revoir maintenant, car je pense qu'on ne se reverra plus. » Oups. VDM
- Aujourd'hui, je suis étudiante infirmière, toute ma promotion a touché ses indemnités de stages sauf moi, lorsque je vais au secrétariat demander une explication, on me répond que quelqu'un a dit de ne pas me donner mon indemnité... VDM



Un TOP ou un FLOP à nous faire partager ? Tu aimerais qu'il apparaisse dans le prochain Sérum ? Envoie-nous ton commentaire à serum@fnesi.org !

Service d'Accueil des Urgences...

FNESI

Stage aux urgences, la planche à masser

La planche à masser, une révolution du massage cardiaque

Si vous avez été formés aux gestes de premiers secours vous avez certainement appris comment on pratiquait le massage cardiaque dans les règles de l'art. Si le geste est déjà assez complexe dans son ensemble (trouver la bonne position, ne pas casser des côtes, appuyer assez fort) il n'en est pas moins épuisant.

La planche à masser est de plus en plus évoquée et répandue. Après plusieurs études les résultats sont dans l'ensemble assez satisfaisants. L'avantage est que la planche assure 100% de la circulation sanguine, ainsi même le cerveau est totalement irrigué, au contraire du massage cardiaque manuel. Elle est utilisée dans la plupart des cas pour permettre de prélever

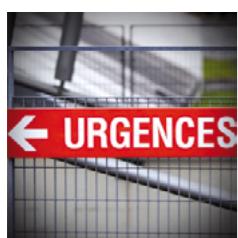
un organe. De plus elle permet bien sûr d'éviter l'épuisement physique et d'être efficace plus longtemps.

Cependant son utilisation ne remplace pas le sauveteur. En effet elle n'est pas utilisée en premier recours mais bien souvent en attendant le SAMU qui possède ces planches dont le prix est encore très élevé (compter environ 15000 euros) C'est un progrès énorme pour les secouristes mais à long terme les effets indésirables n'ont pas encore été détectés.



Cécile Etudiante infirmière en 4ème année à Amiens nous raconte son stage aux Urgences.

QUAND-ES TU ALLEE AUX URGENCES?



J'y suis allée en 3ème année au mois de décembre.

POURQUOI AS-TU APPRECIÉ CE STAGE?

J'ai apprécié ce stage parce qu'il associe multidisciplinarité, rythme soutenu (quand les patients ont décidé d'avoir tous mal au ventre en même temps), rencontre avec des pathologies dont on ne peut pas prononcer le nom, humour dans certaines situations.

COMMENT PREND-T-ON LES PATIENTS EN CHARGE?

Le patient se présente à l'accueil, ensuite il sera vu par l'IDE d'accueil et d'orientation qui communiquera le degré d'urgence et si ça relève de la médecine ou de la chirurgie. Ensuite le patient sera appelé et installé par un(e) IDE, un(e) aide-soignant(e) OU (roulement de tambour...) un(e) étudiant(e) dans un box. L'IDE recueille certaines données, anticipe les soins à faire, et appelle un médecin qui verra le patient. Une fois ausculté, l'IDE assure les prescriptions et l'administratif.



Suivant l'état du patient, il sera transféré dans un service ou rentrera chez lui avec une ordonnance.

Mais pour résumer, la prise en charge c'est l'adaptation +++, et dans les meilleurs délais...

ET LES URGENCES C'EST COMME GREY'S ANATOMY?

Ah bah y'a toujours notre Dr Mamour international, TOUS les internes autour d'un cas «intéressant», mais je n'ai pas rencontré 2 personnes transpercées par une barre en fer et toujours vivantes, ni d'adolescent qui s'est retrouvé moulé dans du béton... Et puis aux urgences, là où j'étais, on se fait la bise. Vous imaginez le DR Miranda Bailey taper la bise à Christina Yang vous? Moi pas...

EST-CE QUE TU T'ES SENTIE STRESSEE A CERTAINS MOMENTS DANS DES CAS IMPORTANTS?

Pas stressée, mais inutile quand vous êtes en salle de déchocage collée au mur pour pas gêner parce qu'il y a déjà l'IDE, voir plusieurs, l'aide-soignant, les médecins, les internes, les externes, le SAMU, quand le cas les intéresse, qui sont autour du patient.

SORTIE



Et voilà que déjà vos 3 ans d'études sont sur le point de se terminer. Qui dit fin d'études dit le commencement d'une nouvelle vie. Pour certains vous étiez déjà autonome depuis un moment, pour d'autre en revanche cette nouvelle vie va s'accompagner d'un passage vers l'âge adulte et son lot de responsabilités. Après avoir fêté dignement votre diplôme, voici un petit tour d'horizon des choses à faire une fois votre trophée bien en poche !

Chercher un travail

Regardez les petites annonces sur internet ou dans les journaux spécialisés. Vous pouvez aussi consulter les sites des hôpitaux qui quelques fois mettent leurs offres d'emplois en ligne.



Une fois l'emploi de vos rêves trouvé, il vous faudra préparer votre lettre de motivation et votre entretien d'embauche. Pour ce dernier soyez décontracté. Vous rencontrerez probablement la direction des soins. Les questions se porteront bien

sûr, sur vos motivations mais on appréciera aussi vos qualités propres pour ce type de travail. Et oui, même s'il est rare de ne pas trouver de travail à la sortie de nos études on n'échappe pas à la sélection.

Si vous avez la chance d'être embauché à vous de jouer. Mais surtout ne jetez pas vos cours ! Notre cerveau ne retient que 10% de nos savoirs ils pourront vous être encore utiles. Car si on pense tout savoir étant diplômés, on se rend compte qu'on oublie beaucoup de choses aussi. Beaucoup sont les nouveaux diplômés, qui n'hésitent pas à relire les cours sur la spécialité dans laquelle ils travaillent.

La paperasse

Le plus important de tout sera bien sûr de récupérer votre diplôme. En effet, c'est votre preuve que vous pouvez exercer votre métier. Alors on le range bien précieusement.



Recevoir un salaire sera une grande première pour beaucoup d'entre vous. Mais qui dit salaire dit impôt qui va avec. Il faudra donc se déclarer indépendant de vos parents si vous étiez encore sur leur avis d'imposition.

N'oubliez pas non plus que votre assurance et votre mutuelle changeront. La plupart des hôpitaux vous en proposeront une.

Il faut cependant impérativement lire les contrats afin d'en choisir une qui conviendra à vos besoins. Les rapports qualités prix sont très différents d'une mutuelle à une autre. Votre responsabilité civile professionnelle sera aussi à revoir. Si étant étudiant nous l'avions gratuitement il faut faire attention qu'elle soit bien présente ou la souscrire en plus dans vos contrats d'assurance/mutuelle.

Vous voici paré à affronter la réalité du métier et à faire un dernier adieu à votre vie d'étudiant !

Pourquoi une asso' dans ton IFSI ?

Pourquoi une asso' dans ton IFSI ?

Vous connaissez tous l'association de votre IFSI par les services qu'elle peut vous proposer. En fonction des associations, les services diffèrent, certaines proposent des tarifs sur les photocopies, elles réalisent des commandes groupées de livres, de blouses ou alors de petits matériels (pince kocher, ciseaux...) d'autres proposent des prix réduits afin de pouvoir accéder plus facilement aux loisirs comme les parcs d'attractions, les piscines, les cinémas... Certaines associations font des partenariats avec certains commerçants pour avoir des réductions dans leur magasin ou leur restaurant. Les associations ont également des partenaires privés qui participent à la vie de celles-ci comme les banques (notamment la Banque Populaire / ACEF) ou les mutuelles (comme la MACSF) qui proposent des contrats très attractifs pour les étudiants en soins infirmiers.



Bien que très pratiques, les services aux étudiants ne reflètent pas les véritables raisons d'être d'une association. En effet, en général, le premier but d'une association est de promouvoir une « vie étudiante infirmière dans leur IFSI ». Bien souvent, cela passe par l'organisation d'événement comme des petits déjeuners, des soirées, des sorties dans des parcs d'attraction mais pas seulement, ces dernières mettent également en place des projets de prévention et de solidarité qui sont si importants pour les étudiants infirmiers (Téléthon, Sidaction, prévention MST et alcool en soirée...) et des projets de solidarité (aide financière pour les stages à l'étranger ou les projets ERASMUS, vente de paniers légumes à des tarifs accessibles pour les étudiants...).

L'événement phare pour une association est la rentrée avec l'organisation de journées, soirées ou week-ends d'intégration (avec l'organisation de petits déjeuners gratuits, des traditionnels canulars, de petits jeux de cohésion...). C'est à ce moment, que les liens se créent entre les différentes promotions et que le partage du vécu des promotions supérieures se propage.

Ces associations sont également présentent pour conseiller et représenter les étudiants de leur IFSI auprès de l'adminis-

tration notamment. Elles se tiennent et tiennent informer les étudiants de l'actualité des études (notamment des modifications du référentiel ou de l'arrêté de gouvernance des IFSI) ainsi que des aides sociales dont les étudiants en soins infirmiers peuvent bénéficier (les bourses, le FNAU : fond nationale d'aide d'urgence qui est versé par le CROUS et dont les ESI peuvent bénéficier, les aides du pôle emploi...).

Les associations par ce biais de représenter une quantité de personnes sont donc le seul vecteur pour vous proposer de tels services. C'est pour cela qu'il est important d'y adhérer.

S'y investir? C'est apporter sa contribution à ce projet, plus les personnes s'investissent et plus les projets seront de grande ampleur. Chaque personne peut apporter sa petite pierre à l'édifice, certains préféreront l'événementiel, d'autres la prévention ou encore la représentation et la défense des droits des étudiants... Chacun d'entre vous peut y trouver sa place!

Il n'y a pas d'association dans ton IFSI, n'hésite pas à consulter la rubrique « Fiche technique : créer son association » afin de créer une association pour ton IFSI, et ainsi de pouvoir créer une cohésion et une dynamique dans ton institut. Les démarches sont relativement simples.

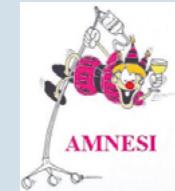
Parce que la vie ne s'arrête pas aux portes de ton IFSI... ESI on s'bougeait!

Plus d'informations pour créer, développer ou résoudre un problème pour une association : developpement.associatif@fnesi.org

FNESI

Témoignage d'une association

Une association déjà bien rodée : AMNESI



FNESI

Dans le quartier de Maréville, au pied du mont Brabois réside le monde des bisounours. C'est dans le cadre du Centre Psychothérapeutique de Nancy (CPN), ses petits parcs fleuris, sa chapelle classée monument historique, ses chats sauvages, que s'est implantée l'association mixte nancéenne des étudiants en soins infirmiers (AMNESI) et ses huit membres actuels : La présidente, la trésorière, la secrétaire, les Vice présidents (Communication, partenariat, événementiel, Prévention et solidarité), les chargés de mission (ERASMUS, Tutorat). Ils ont un objectif, pour lequel ils sont prêts à tout : faire en sorte que l'arc en ciel qui rayonne au dessus de l'IFSI ne s'éteigne jamais et que les étudiants gardent leurs étoiles dans les yeux.



Chaque année en janvier et depuis plus de 15 ans, des équipes de choc se relaient. Certains événements sont devenus incontournables comme le carnaval des patients du CPN. C'est l'occasion de revêtir son plus beau déguisement, le temps d'une journée rythmée par les activités thérapeutiques, les jeux, les beignets et le spectacle. Mais c'est aussi une approche du handicap psychiatrique pour les premières années.

Evidemment l'intégration est l'un des temps fort du mandat et marque le début des adhésions, alors afin de partir du bon pied, chaque jour de rentrée c'est croissants et boissons chaudes offerts à tous et stands animés par les partenaires. S'ensuit une après midi d'intégration dans les rues de Nancy afin de découvrir la ville et une soirée qui est à chaque fois inoubliable.

AMNESI est aussi présente lors de la remise des diplômes pour contribuer à rendre cette dernière journée de vie étudiante unique.

Afin de favoriser la cohésion entre tous les étudiants, des soirées thématiques en boîte ou dans une salle sont organisées régulièrement et le bal de promotion vient clôturer l'année.

L'association voulant rester au plus proche de ses adhérents, participe à la rédaction du journal de l'école : la Babillarde. Un outil de communication indispensable pour tenir au jus nos adhérents des dernières informations sur notre formation et sur la vie étudiante. Elle est par ailleurs représentante des étudiants infirmiers de Laxou au conseil d'administration de la FNESI et de la FéDEN (fédération des étudiants nancéens).

Un tutorat commence à se mettre en place depuis cette année. Il a pour but principalement d'aider et de répondre aux questions des étudiants de première année.

AMNESI aide les étudiants dans la réalisation de leurs projets : Congrès de FINE Europe à Lisbonne, participation à la manifestation du 12 mai, Salon infirmier, Concours MNH,...

De plus, depuis 2009, notre IFSI a signé la charte ERASMUS qui permet d'envoyer les étudiants en Europe. L'association les aide à préparer leur départ et aussi accueille les étudiants étrangers pour la mise en place d'un parrainage et d'un welcome pack pour découvrir la ville de Nancy.

La prévention et la solidarité font partie des valeurs auxquelles l'association est attachée, c'est pourquoi elle participe chaque année à l'hôpital des nounours, le téléthon, et se penche sur la réalisation du projet aubergine. Elle s'associe aussi à d'autres structures pour participer aux deux événements majeurs de la ville de Nancy : Les Aquacités et les 24h de Stan.

Nous remercions la FNESI de nous avoir permis de faire connaître notre association à travers cet article. Le sérum est toujours très attendu et se passe de mains en mains dans notre foyer. Si vous passez par Nancy, pensez à nous...

Création d'une association (témoignage, interview)

ADESI CCM : association créer en janvier

Témoignage de Bruno BOUCQUAERT, président et membre fondateur.



Pourquoi avoir voulu créer une association au sein de ton IFSI?

« Pour me la pétter, pour être président de quelques choses...Evidemment, que non!! La première idée était de créer une dynamique au sein de l'IFSI. On voulait pouvoir centraliser les projets et les solutions dans un intérêt commun et tous ensemble plutôt que chacun de son côté. On a pour projet notamment de centraliser tous les travaux de fin d'études afin que cela puisse être bénéfique et faciliter les démarches de chacun. On souhaite également récolter de l'argent via nos différents partenariats et nos projets afin de pouvoir venir en aide à des étudiants qui se retrouvent subitement en difficultés financières, l'association pourrait dans des cas exceptionnels se porter garant afin qu'un étudiant puisse avoir un logement. L'association participera à l'accompagnement des projets de solidarité (sida, prévention alcool, Téléthon) proposés par les étudiants de l'institut. Les difficultés ont été pour ma part, d'arriver dans un endroit inconnu, la FNESI a été un moteur pour faciliter les démarches. Ce projet d'association c'était également

dans le but d'avoir un moyen de tampon entre les étudiants et la direction. Chez nous, la directrice est plutôt aidante et c'est très important car juste avec un accord et sans aide ce n'est pas suffisant! Je ne sais pas si on y arrivera mais en tout cas avec un soutien ça aide. L'association, on ne doit pas y penser au jour le jour mais à long terme. Quand on a créé l'association, on avait bien conscience que les fondateurs ne profiteraient sûrement pas des projets mais les bases seraient bien établies pour les prochains étudiants notamment! Au départ, nous étions 25 dans ce projet de création, finalement seulement 10 sont encore là aujourd'hui! Dans l'IFSI, il y a déjà existé des associations mais elles étaient dédiées à une promotion et du coup, ce n'est pas toujours évident de faire passer l'idée de penser à tout le monde et non plus à un groupe de personnes.

C'est cette année que l'association va prendre une grande ampleur. Les choses n'avancent pas toujours comme on le souhaiterait. Ce qui est important c'est d'avoir la vision de chacun, ce n'est pas toujours facile de faire ressortir les idées de tout le monde mais il ne faut jamais les ignorer! Le frein à ce jour c'est les étudiants qui ont du mal à s'investir! Tant que l'on ne fédère pas, on n'avance pas. »

NO FLOW TIME association en cours de création :

Témoignage de Jonathan CATINAUD, un des fondateurs



Pourquoi veux-tu créer une association dans ton IFSI?

« Je souhaite créer une association dans mon IFSI afin de pouvoir aider les étudiants, leurs proposer des services, organiser des opérations de pré-rentrée pour accueillir les nouveaux étudiants infirmiers, mais surtout pour dynamiser la vie de l'institut dans le but d'obtenir une cohésion au sein des étudiants et d'avoir plus de poids au sein de la direction pour faire remonter les problématiques que nous rencontrons au quotidien. L'association aura également pour mission de nous représenter au sein de la FNESI pour faire avancer nos conditions d'études. »

Dans notre IFSI, il existe une association mais qui fait des projets à l'international et de prévention exclusivement, il manquait donc une association pour représenter et aider les étudiants de l'institut au quotidien. »

Qu'as tu pensé des démarches pour créer une association?

« Les démarches sont relativement simples, le plus difficile, c'est la rédaction des statuts car il faut réussir à construire des statuts qui ne soient pas trop vastes pour permettre une certaine liberté entre les différents bureaux mais qui soient tout de même complets en cas de litiges. La FNESI nous a aidé dans la rédaction de ces statuts ce qui nous a facilité la tâche! »

Fiche technique « créer son association »

Pourquoi créer une association?

Une association est la clé de la cohésion de votre IFSI, elle permet de favoriser les liens interpromotionnels, avec l'équipe pédagogique, avec l'administration et la direction. Elle informe les étudiants de l'actualité, les accueille et les conseille. Elle permet également de faire l'intermédiaire avec différentes institutions.

Comment créer une association?

En France, les associations sont régit par la loi de 1901 relatif aux droits des associations, ils existent néanmoins une exception avec la région Alsace-Moselle qui elle, dû à son histoire est régit par le code civil de 1908. La loi de 1901 permet de définir les modalités de création et les droits des associations. Les associations étudiantes sont forcément à but non lucratif.

Pour la création d'une association, il faut au moins deux personnes. Les postes de trésorier et de secrétaire peuvent être tenus par la même personne. Il est tout de même important pour la pérennité de l'association d'avoir au minimum une personne différente pour ces trois postes car à deux il est difficile de gérer l'administratif, le financier, la représentation, l'évènementiel, la communication...

Quelles sont les modalités de création?

La déclaration en préfecture n'est pas obligatoire, dans ce cas ces associations s'appellent « associations de fait » mais ces dernières permettent de considérer l'association comme une personne morale, elle permet également d'ester en justice et d'ouvrir un compte en banque (qui se révèle indispensable pour les activités de l'association!).

Pour la déclaration en préfecture, vous avez besoin de :

- la déclaration de création de l'association en deux exemplaires qui est rédigée lors de l'assemblée générale constitutive. Ce document doit comporter le nom de l'association, ses buts, l'adresse du siège social, la liste complète des membres du bureau (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, profession, adresse, poste dans la structure). Cette déclaration doit être datée et signée par deux membres du bureau de l'association.
- deux exemplaires des statuts de l'association signés par deux membres du bureau. Dans les statuts, d'après la loi de 1901, trois points sont obligatoires : le nom de l'association, son objet et son siège social. En soit, les statuts peuvent être validés seulement avec ses trois renseignements. Mais, il est important que vos statuts (à partir du moment où ils sont en accord avec les lois françaises) sont la loi qui régit votre association. C'est pour cela qu'il est important de les détailler un maximum sans pousser à l'excès pour vous laisser une certaine liberté d'action. Vos statuts doivent vous permettre de régler toutes les situations de litiges. Si vous avez besoin de statut type ou d'une relecture de vos statuts, n'hésitez pas à contacter la personne en charge du développement associatif de la FNESI.
- une attestation justifiant l'établissement du siège social (pour que le siège social soit à l'IFSI, il vous faut une autorisation de la direction, sans celle-ci votre déclaration de siège social ne sera pas accepté)
- une demande d'insertion ou journal officiel (c'est cette insertion qui provoque des frais lors d'une création, le coût s'élève à environ 44euros).

Pour développer votre association, une fois la création effectuée, contactez nous, nous pourrons vous aider dans la réalisation de projet, nous vous donnerons les clés pour démarquer des partenaires.

Des questions, besoin d'informations ou de documentations complémentaires, une seule adresse : developpement.associatif@fnesi.org.



Avant Propos

Dans ce dossier, nous venons d'explorer plusieurs aspects de la vie associative étudiante. Le téléthon est un événement majeur dont personne ne peut échapper. Il est donc relativement aisé de s'intéresser à ce genre d'action lorsque nous avons une volonté d'être un étudiant engagé.

Seulement, il existe énormément d'autres actions qui peuvent être à visée de prévention, de citoyenneté et/ou de solidarité. Ces brèves vont vous permettre d'avoir un avant-goût de ce qu'il se fait en ce moment et peut-être vous donner l'envie de vous lancer.

Aubergine

KESAKO ?

Aubergine est un projet qui vise à mettre en place diverses actions autour de la nutrition chez les étudiants en soins infirmiers.

La principale d'entre elle étant la vente de paniers de fruits et légumes à prix dérisoires. Tout cela grâce à un partenariat entre des producteurs locaux, associations d'ESI et partenaires financiers.

Un kit a été créé par la FNESI pour vous permettre d'avoir toutes les clés en main afin de pouvoir mettre en place ce projet dans votre IFSI !

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à le demander à aubergine@fnesi.org

Pour toute information complémentaire, demande d'aide à la création d'un projet ou tout simplement une envie de partager votre expérience, contactez Romain le vice président en charge de la PCS à la FNESI par mail à pcs@fnesi.org.



Les bouchons d'amour

Le principe est très simple : récolter tout au long de l'année des bouchons en plastique afin d'en faire don à l'association Les Bouchons d'Amour, qui elle, les recycle. L'argent ainsi récolté permet à l'association de faire l'acquisition de matériel pour personne handicapée.

Le mettre en place dans son IFSI reste relativement aisés, il vous suffit de mettre un collecteur à un endroit stratégique, d'entourer ce projet d'une communication efficace aux autres étudiants et le tour est joué !

Vous trouverez votre contact régional sur le site <http://www.bouchonsdamour.com>.



Octobre Rose

Chaque année, le mois d'octobre est marqué par la campagne de lutte contre le cancer du sein. L'association Le Cancer du Sein, Parlons-en ! encourage chacun, à travers divers outils et animations, à s'engager afin convaincre les femmes du rôle primordial du dépistage précoce et faire progresser la recherche.

Ce fut le cas par exemple, l'année dernière de CADUCEE (association des ESI de Blois), qui ont participé à une marche intitulée « avis à tous les seins » organisée par la mairie. Les participants ont défilés joyeusement, abordant chacun le t-shirt rose de l'opération.

De nombreuses actions comme celle-ci se mettent en place, partout en France, soyez attentifs et n'hésitez pas à aller donner un petit coup de main !



Une semaine, une idée

La FNESI lance cette année le projet « une semaine, une idée ». Comme son nom l'indique toutes les semaines, nous vous proposerons sous la forme d'une fiche sur le site internet de la FNESI (www.fnesi.org), une idée de projet. Un nombre conséquent de fiches sont prévues à visée Prévention, Citoyenneté et Solidarité. Alors n'hésitez pas et servez-vous-en !

SOLIDARITE : Le Téléthon

25 ans et bien des victoires plus tard...

Le fil jaune des Etudiants Infirmiers



Comme tous les ans, les ESI présents aux universités d'été de la FNESI qui se sont déroulées au mois de juin dernier, ont réfléchi à une activité commune à tous les étudiants infirmiers souhaitant monter un stand pour le téléthon.

Ce fil rouge, appelé « fil jaune » pour le Téléthon, cette année se présentera sous la forme d'un panneau géant reprenant les contours des lettres du TELETHON, chaque don permettant d'y ajouter sa main à l'aide de peinture et d'un gant. Etant étudiants infirmiers, il nous a paru intéressant de proposer également après l'activité peinture une sensibilisation sur l'utilisation des Solutions Hydro Alcooliques (SHA) et son efficacité.

Cette année, les 2 et 3 décembre prochain, le Téléthon fête ses 25 ans ! Lorsque l'Association Française contre les Myopathies (AFM) avait fait appel en 1987 à la solidarité des français grâce à un partenariat avec la télévision publique, elle n'avait pas prévu que 25 ans plus tard l'événement perdurerait encore. A la base prévu pour une unique édition, ce marathon télévisuel de 30 heures allié à des manifestations et animations partout en France, éveille encore les consciences et rassemble des millions de bénévoles.

Aujourd'hui, l'AFM se lance un défi : organiser 25 000 animations en France ! Ferez-vous partie de l'aven-

ture ?

Il existe plusieurs façons de s'investir pour le Téléthon : organisation d'une animation en centre ville, tenir un stand avec votre association, relayer de l'information via les réseaux sociaux, etc. Il s'agit ici d'une grande fête solidaire, c'est à chacun de mettre en avant ses compétences afin de permettre aux chercheurs de l'AFM d'avancer dans leur recherche.

S'organiser afin de récolter des dons : les obligations.

Créer une animation pour le Téléthon comporte quelques obligations, dont voici les deux principales :

Premièrement, vous devez vous accréditer. Pour cela vous devez contacter l'équipe de bénévoles Téléthon de votre département, dont les coordonnées sont disponibles sur le site internet <http://coordination.telethon.fr>. Un contrat d'engagement vous sera remis et le responsable de votre manifestation devra le signer pour vous permettre d'avoir l'accréditation. Afin de donner une visibilité des étudiants lors de cet événement, le code du fil jaune des étudiants de la FAGE dont la

FNESI est adhérente est **P015**. Si vous ne donnez pas le code FAGE, les dons récoltés seront identifiés comme ceux de la ville et non des associations étudiantes !!

Deuxièmement, vous devez vous assurer que votre mouvement est couvert. Contactez l'assurance de votre association et demandez leur si'ils couvrent ce type d'événement.

Besoin de conseils ?

La FNESI met en place un kit de l'organisateur pour les ESI intéressés par cet événement. Vous y retrouverez toutes les informations vous permettant de vous organiser ainsi que des pistes d'animations pour vous aider à monter votre stand.

Commandez-le à téléthon@fnesi.org.





Adhérer à la FNESI

REJOINS-NOUS !

Fédération Nationale des Etudiants en Soins Infirmiers (FNESI)

Pourquoi Adhérer à la FNESI ?

- Représentation étudiantes
- Défense des étudiants
- Information et formation de ceux-ci
- Développement des associations des étudiants en soins infirmiers

Des avancées pour les étudiants, avec la FNESI

- Accès aux services du CROUS
- Réajustement de la franchise d'Absence
- Indemnisation des stages et frais de déplacements
- Le droit au redoublement
- Amélioration de la démocratie étudiante

La **FNESI** défend par ailleurs l'intérêt des étudiants au quotidien dans l'ensemble des sujets sanitaires qui les concernent. Afin de continuer à porter la voix des étudiants infirmiers et de vous représenter au mieux devant les différentes instances décisionnelles (Ministères, région, conseils sanitaires), nous vous proposons d'adhérer à la FNESI.



Pour nous rejoindre, très simple !! Rendez-vous WWW.FNESI.ORG => adhésion en ligne

Adhérer à la FNESI, c'est être auteur de sa formation ! C'est se donner les moyens de changer des choses !



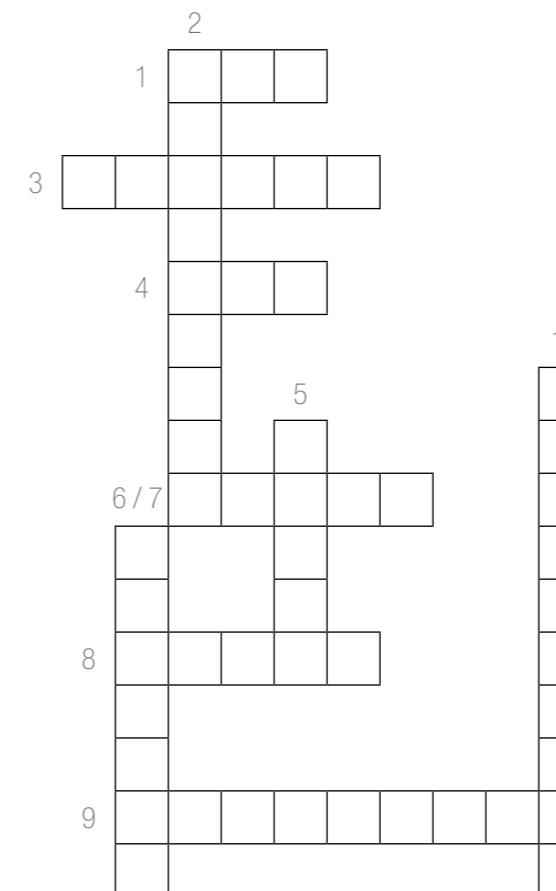
SODUKU

Teste ta logique et ta rapidité...

3		9	7	4	2	
2						
1	7		2	8	9	
4			8		7	3
	1	7	5	3	2	6
6		8		2		9
	6		4	1	7	5
						6
4		6	7	8		2

8	4				6
7			5	3	9
	2		7		
		2			
4	6		8	5	1
				1	
		9		6	
7	3	1			5
2			3	4	

MOTS CROISÉS



- 1 : Etudiant infirmier
- 2 : notre nouveau nom dans nos stages Infirmiers
- 3 : Nous réclamons le 10e mois
- 4 : Métier
- 5 : Aide étudiante
- 6 : Plusieurs sont l'origine de l'évolution
- 7 : Indispensable à tous ESI
- 8 : Représentation étudiante
- 9 : Rattachement politique
- 10 : Sans eux, les fin de mois sont difficiles...

LES ANNONCES DE RECRUTEMENT



Centre Hospitalier de Longjumeau

A 15 kms au sud de Paris dans l'Essonne

RECRUTE

**IDE
DE JOUR ET DE NUIT
MUTATION / CONTRAT / VACATION**

Renseignements :
Direction des Soins
Tél. : 01 64 54 31 06
Email : dssi@ch-longjumeau.fr

Envoyer CV et lettre de motivation à la DRH : Email : secretariatdrh@ch-longjumeau.fr



Toutes spécialités de Médecine et de Chirurgie,
Pédiatrie, Maison de retraite et Plateaux techniques

CENTRE HOSPITALIER SAINT NICOLAS de BLAYE

(40 mn de Bordeaux, 1h00 de Royan)

Notre hôpital recrute

INFIRMIER(E)S DIPLOME(E)S D'ETAT

Pour ses services :

- SSR : poste de nuit uniquement
- Médecine : Postes de jour (organisation en 7h30) – Poste de nuit (organisation en 10h00)
- Chirurgie (organisation en 12 heures) – Poste de jour
- USLD (organisation en 7,30 heures) – Poste de jour
- EHPAD (organisation en 10 heures) – Poste de jour

Contact et renseignements : Martine BOURGEADE – Direction des Soins
Tel : 05 57 33 41 67 - E-mail : m.bourgeade@chblaye.fr

Postes à pourvoir : immédiatement



Le Centre Hospitalier du Mans

Recherche Infirmiers H/F

Le Mans Métropole
Agglomération de 220 000 habitants
55 minutes de Paris en TGV – Trajets directs avec
Lyon, Lille, Marseille, Grenoble

Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV à:
Centre Hospitalier du Mans – Mme la directrice des Ressources Humaines
194 avenue Rubillard – 72037 LE MANS cedex 9

Contact : Madame LÉCHAT
Tél : 02 43 43 2911 - Fax : 02 43 43 25 93 - Email : clechat@ch-lemans.fr



- Temps plein - Temps partiel selon convenance pour l'ensemble de l'établissement
- 1693 lits dont 974 lits MCO
(Toutes spécialités sauf neurochirurgie et chirurgie cardiaque)
 - Hôpital référent départemental
 - 393 praticiens hospitaliers + 3607 agents

www.ch-lemans.fr



Vous êtes INFIRMIER(E),
Vous souhaitez exercer votre activité dans des structures à dimension humaine.
Vous souhaitez travailler dans le Sud de la France !
Nos deux établissements (500 lits) vous permettront d'évoluer au sein de services de pointe très rares en secteur privé.

Nous vous proposons des CDD et CDI, temps partiel ou complet dans les services suivants :

- CHIRURGIE (chirurgie viscérale, urologique, orthopédique, vasculaire et thoracique),
- CHIRURGIE LOURDE (neurochirurgie crâne, chirurgie cardiaque sous CEC)
- MEDECINE (cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie),
- REANIMATION, USI CARDIO, SURVEILLANCE CONTINUE
- SERVICE D'URGENCE
- BLOCS OPERATOIRES
- MATERNITE



POLYCLINIQUE
DU GRAND SUD

Capio Clinique de la Sauvegarde

Merci d'adresser votre candidature (CV+lettre de motivation) à :

Caroline PELLISSIER – Assistante RH,
par messagerie : cpellissier@capio.fr
ou par courrier :
480 Avenue David Ben Gourion
La Duchère
CP 309
69337 LYON Cedex 09

www.capio.fr

La Clinique de la Sauvegarde, LYON 9ème, Etablissement conventionné MC de plus de 180 lits, 120 praticiens, 330 salariés, dans une démarche de croissance de son activité, recrute pour renforcer ses équipes paramédicales (H/F) :

- IDE bloc opératoire en 8h
- IDE unités de soins (chirurgie, médecine) en 12h30 et en 8h Jour ou Nuit
- IDE réanimation : en 12h30 Jour et Nuit

En CDI ou CDD longs à temps plein ou temps partiel

Notre vocation : offrir aux patients des prestations de haut niveau et les améliorer constamment par une gestion opérationnelle efficace, à travers des engagements forts : confiance, respect, compréhension, innovation, utilité sociale.

CENTRE HOSPITALIER SAINT NICOLAS de BLAYE

(40 mn de Bordeaux, 1h00 de Royan)

Notre hôpital recrute

INFIRMIER(E)S DIPLOME(E)S D'ETAT

Pour ses services :

- SSR : poste de nuit uniquement
- Médecine : Postes de jour (organisation en 7h30) – Poste de nuit (organisation en 10h00)
- Chirurgie (organisation en 12 heures) – Poste de jour
- USLD (organisation en 7,30 heures) – Poste de jour
- EHPAD (organisation en 10 heures) – Poste de jour

Contact et renseignements : Martine BOURGEADE – Direction des Soins
Tel : 05 57 33 41 67 - E-mail : m.bourgeade@chblaye.fr

Postes à pourvoir : immédiatement

Située dans le département de la Vienne (86), à POITIERS, La Polyclinique de Poitiers, **recrute** :

Polyclinique de Poitiers



8 infirmières diplômées d'état

Postes à temps plein, à pourvoir immédiatement pour ses différents pôles d'activité : services de chirurgie, de médecine et le bloc opératoire.

Prime à l'embauche – Reprise de l'ancienneté – Convention FHP

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation à :
Me PAGERIE Marielle, Responsable des Ressources Humaines
Polyclinique de Poitiers - 1 rue de la providence
86035 POITIERS CEDEX
Tel : 05 49 61 70 40



CENTRE HOSPITALIER SAINT - CYR

MEDECINE, CHIRURGIE, OBSTETRIQUE, EHPAD

DE 500 LITS ET PLACES
Situé entre Bordeaux et Toulouse

RECHERCHE

POUR SON PROJET DE DEVELOPPEMENT SUR LE TERRITOIRE

- INFIRMIERES TOUT SECTEUR JOUR NUIT
- KINESITHERAPEUTES
- CADRES DE SANTE

Politique de formation attractive (nombreux DU) - Projet de soins axé sur l'ouverture prochaine d'un POLE DE SANTE public/privé.

CONTACTS : LETTRE DE MOTIVATION ET CV :

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : Michel LOYEZ – EMAIL : michel.loyez@ch-stcyr.fr - tel : 05 53 40 53 81

DIRECTION DES SOINS : Sylvie LABROUSSE – EMAIL : sylvie.labrousse@ch-stcyr.fr - tel : 05 53 40 53 45

ADRESSE : Centre Hospitalier de Villeneuve-sur-Lot 2, boulevard Saint-Cyr BP 319 47307 - VILLENEUVE/LOT CEDEX



Centre Hospitalier de Montpon 24700 Montpon.

Département de la Dordogne

Centre Hospitalier situé à 70 kms de Périgueux et 65 de Bordeaux; sortie autoroute à 6 kms de l'établissement.

Cherche personnel infirmier (diplôme d'Etat)

Postes sur Montpon et postes sur Bergerac

Stagiarisation rapide possible pour tout nouveau diplômé.(après 3 à 4 mois)
Allocations d'études pour étudiant(e) infirmier(e) 2^{ème} et 3^{ème} année.

Transmettre CV à Mr Guillaume, Directeur des Ressources Humaines,
CH Montpon - 24700 Montpon.
Tél : 05 53 82 82 82 Poste 1020 ou fax : 05 53 82 82 71
dominique.guillaume@ch-montpon.fr

L'HÔPITAL PRIVE CLAIRVAL (13)

établissement de 360 lits et places spécialisé en chirurgie cardio-vasculaire et cardiologie interventionnelle, neurochirurgie, cancérologie, chirurgie thoracique et ORL, situé à Marseille, appartenant au groupe Générale de Santé, recherche en CDI :

Infirmiers Diplômés d'Etat h/f

Postes à pourvoir de jour ou de nuit.

Travail de 12h incluant une semaine de repos par cycle.

Convention FHP + primes + accord d'intérêt.

Restaurant d'entreprise avec participation employeur (jour) ou indemnité panier repas (nuit).

Parking gratuit - Crèche d'entreprise.

Adresser CV et Lettre de motivation à
Christophe COUSTILIERES, DRH
317 bd du Redon - 13 009 Marseille
clairval.recruit@gsanse.fr
04.91.17.11.27
www.hopital-prive-clairval.fr



CENTRE HOSPITALIER JACQUES LACARIN
L'HÔPITAL AU SERVICE DE LA VIE
VICHY

Le Centre Hospitalier Jacques LACARIN
↓ Développe des activités et des projets
↓ Renforce des secteurs existants

RECRUTE INFIRMIER(E)S D.E

pour des secteurs variés qui peuvent être la Psychiatrie, la Gériatrie et le Court-Séjour.

Les candidatures sont à adresser par mail au secrétariat :

Des Ressources Humaines : francoise.peronneau@ch-vichy.fr
Ou de la Direction des Soins : emilie.bouteloup@ch-vichy.fr

Par courrier :

Centre Hospitalier Jacques LACARIN
BP 2757 - 03207 VICHY Cedex

Diplômés, rejoignez les équipes du CHU de LYON

Pourquoi intégrer le 2ème CHU de France ?

Votre statut :

Conditions d'embauche :

- Vous vous reconnaissiez dans les valeurs de l'hôpital public et voulez participer à la mise en œuvre du projet de soins paramédicaux.
- Vous aimez le travail pluridisciplinaire et collectif.
- Vous souhaitez prendre une part active à la conception et à la réalisation du projet d'établissement.
- Vous vous intéressez particulièrement aux pathologies rencontrées à l'hôpital et souhaitez acquérir des compétences spécifiques.
- Vous souhaitez diversifier vos connaissances sur le terrain dans les différents types d'hospitalisation en court séjour, soins de suite réadaptation ... et travailler en réseau.
- Vous souhaitez développer ou participer à des projets de recherche au sein de l'hôpital universitaire et vous engager dans des projets de l'institution.
- Vous êtes intéressé par le versant pédagogique de votre profession.
- Vous souhaitez bénéficier d'un plan de formation abordant différentes techniques et spécialités qui puisse vous permettre de vous accompagner dans votre projet professionnel.



Hôpitaux de Lyon

Votre candidature nous intéresse :

Pour postuler dans un des groupements, vous pouvez envoyer votre CV ou contacter directement :
M. François MARTIN – Directeur Central des Soins
Hospices Civils de Lyon
Mail : francois.martin@chu-lyon.fr
Tél : 04.72.11.54.50

Possibilités offertes :

- Mobilité au sein des HCL ou hors HCL par voie de mutation, détachement, disponibilité.
- Avancement de carrière en fonction de l'ancienneté et de la qualité du travail,
- Droit à la formation continue dès l'embauche par le plan de formation des HCL ou demande complémentaire de formation,
- Promotion professionnelle par formations qualifiantes.

Le CHU de NICE



CV + LM à adresser à :
CHU de Nice – DRH service recrutement
4 avenue Reine Victoria
BP 1179 – 06003 NICE cedex 1
Ou par courriel : yaraghchi.m@chu-nice.fr
tel : 04.92.03.45.92

1900 lits répartis sur 5 sites, plus de 7000 agents aux compétences professionnelles multiples

recrute des INFIRMIER(E)S D.E. et IBODE

- Pour renforcer son équipe médicale des Blocs et des services de Médecine, Chirurgie, Psychiatrie, Réanimation, Gériatrie ou des Urgences.
- En CDI ou stagiaire de la Fonction Publique.
- Planning en 8 ou 12 heures, à temps plein ou temps partiel.
- Mobilité possible au sein de l'établissement.
- Salaire à la mesure de vos ambitions et motivations.

www.chu-nice.fr

L'hôpital de Riez (04)

recrute une IDE à temps plein

sur les horaires : → matin 06H30-14H15 → après midi 13H45-21H30

L'hôpital (fonction publique hospitalière) accueille des patients :

- en urgence,
- en médecine,
- en maison de retraite,
- en SSIAID.



Au pays des cigales et du soleil,
→ à 1h30 de la mer Méditerranée,
→ à 1h30 des pistes de ski haute montagne,
→ à 1h 00 d'Aix-en-Provence,
→ à 1/4h du lac de st Croix et des gorges du Verdon.

Le poste est disponible à ce jour avec possibilité d'hébergement temporaire.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires contacter
Mme HERISSON Cadre Supérieur de Santé au 04.92.70.10.07 ou au standard 04.92.70.10.00.

LE CONSEIL GENERAL DES DEUX-SEVRES



RECHERCHE PUERICULTRICE DE PMI

(PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Sous la responsabilité du chef de bureau de l'Antenne Médico-Sociale.

Activités du poste :

- Accueil, suivi, organisation des consultations, permanences, information autour de la parentalité et du parcours santé des enfants de moins de 6 ans.
- Visites à domicile des familles et des assistantes maternelles.
- Liaison avec les maternités, hôpitaux, assistantes sociales, écoles, structures d'accueil etc....
- Réunion de travail avec le Réseau périnatal régional et local.
- Participation aux diverses réunions de travail, nécessaire au bon fonctionnement du service PMI : allaitement maternel, suivi des assistantes maternelles, statistiques, diagnostic social.
- Concertations avec l'équipe PMI. (Médecin, sage-femme, puéricultrice, infirmière, CCEF, administratif)
- Participation aux réunions de service.
- Accueil et encadrement des stagiaires. (Toutes filières)

Contact : Dr. Sylvie STREZLEC, Médecin départemental, chef du service PMI - Téléphone : 05.49.06.77.63

Offres d'emploi infirmier



Venez découvrir notre établissement sur notre site www.ch-digne.fr

Le Centre Hospitalier de Digne Les Bains- Alpes de Haute Provence (04) recrute des infirmiers :

⇒ TEMPS PLEINS OU TEMPS PARTIEL / SOUS STATUT DE FONCTIONNAIRE

Établissement qui dispose d'une activité psychiatrique (Adulte et pédopsychiatrie) et en soins généraux (Médecine - Chirurgie Obstétrique)

Contact : Mme JOUVE, Attachée d'administration à la direction des ressources humaines
Quartier St Christophe - BP 213 – 04003 DIGNE LES BAINS CEDEX
Tel : 04.92.30.14.03 – email : direction@ch-digne.fr

LE CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY D'ARGENTEUIL RECRUTE

Situé dans une agglomération de 104 189 habitants dans le département du Val-d'Oise, en région Ile-de-France.

Desservie par de nombreux transports en commun, Train - RER (2 gares), bus. Nombreux collèges, lycées, université. À proximité de Paris, la Défense.



Centre Hospitalier

Le Centre Hospitalier d'Argenteuil avec près de 2400 professionnels :

- Comprends 850 lits de Médecine, Chirurgie, Obstétrique, de Rééducation Fonctionnelle et Soins de suite Gériatriques, de Psychiatrie, de Soins de Longue Durée et d'Hospitalisation non complète (Hôpitaux de jour et de nuit)
- Modernise son plateau technique en continu (mammographe numérique, 2 scanners, IRM, radiothérapie)
- Accueille chaque année près de 30 000 personnes en hospitalisation complète, plus de 70 000 personnes au service d'accueil des Urgences, plus de 3000 naissances, a une activité de 26 000 venues en hospitalisation ambulatoire et près de 200 00 consultations externes.

DESCRIPTIF DU POSTE

Poste à pourvoir : infirmier(e) diplômé d'Etat

Description : CDI ou statut fonction publique

Le CHA recherche des IDE de jour et de nuit pour tous services

Niveau de formation : Diplôme d'Etat d'infirmier

Date d'embauche : à compter de septembre 2011

CONTACT - Envoyer CV et lettre de motivation au :

Centre Hospitalier Victor Dupouy d'Argenteuil - Direction des Soins - Mme Pascale LEMASCON - 69 rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 95107 Argenteuil CEDEX
ou par courriel a : julie.knoettler@ch-argenteuil.fr - tel : 01 34 23 21 43



LE GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD, recrute pour l'ouverture, début 2012, de son hôpital situé à Clamart (92) :

**25 INFIRMIERS h/f
2 CADRES DE SANTE DE NUIT h/f
30 AIDES SOIGNANTS h/f**

Travailler dans le groupe hospitalier Paul Guiraud c'est :

- s'investir dans la relation humaine pour aider l'autre à se reconstruire,
- être accueilli par une équipe,
- développer ses compétences et acquérir une expertise...

C'est aussi :

- une richesse de l'offre de soins :
- 55 structures sur le 92 et le 94
- des projets ambitieux :
- construction d'une Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée (UHSA) début 2013.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photocopie du diplôme) à la Direction des Soins, Groupe Hospitalier Paul Guiraud, 54 avenue de la République, 94806 VILLEJUIF cedex ou par email : recrutement@ch-pgv.fr

arc.fr



www.ch-pgv.fr



www.johnbost.org

La Fondation John Bost
(proximité Bergerac, Dordogne)

1^{er} recruteur du secteur privé en Dordogne
Reconnue pour son expertise dans la prise en charge du handicap, de la maladie mentale, du vieillissement
22 établissements sanitaires et médico sociaux en France
Un programme de rénovation architecturale en phase d'achèvement
Un investissement mobilier constant

Recrute des Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat

Exercez votre métier dans des structures à taille humaine, avec une architecture adaptée, dans un environnement de 220 h de verdure, entretenu et ouvert
Participez à des temps réguliers de réflexion et de formation
Faites évoluer votre parcours professionnel (diversité des structures et implantations géographiques)

A 1h30 de Bordeaux et 45min de Périgueux :

un cadre et un rythme de vie permettant d'harmoniser vie professionnelle, vie de famille et loisirs...

Retrouvez les postes en détails sur

www.johnbost.org

Contact : Service des relations Humaines

24130 LA FORCE

www.johnbost.org



1888 lits et places
Entre Cévennes et plages de méditerranée



Le CHU de Nîmes (Gard) www.chu-nimes.fr

Recrute JEUNES DIPLOMES IDE

Sur emplois pérennes (mise en stage ou CDI) tous secteurs après période d'essai de 2 mois

Vous pouvez candidater :
Par courrier : Monsieur le Directeur Général du CHU de Nîmes, Direction des Ressources Humaines, Place du Professeur Robert DEBRE, 30029 NIMES CEDEX 9.
Par mail : recrutement.ide@chu-nimes.fr | Service recrutement : 04 66 68 30 35
Via notre site internet : www.chu-nimes.fr



Le Groupe Hospitalier HENRI MONDOR

RECRUTE SUR SES 5 SITES

Henri Mondor/Albert Chenevier
(94 Crétteil)
sylvie.debray@hmn.aphp.fr

Emile Roux
(94 Limeil Brevannes)
christine.bargiela@rx.aphp.fr

Joffre Dupuytren
(91 Draveil)
josyane.pape@fr.aphp.fr

Georges Clémenceau
(91 Champceuil)
[brigitte.anne@gcl.aphp.fr](mailto;brigitte.anne@gcl.aphp.fr)

SES INFIRMIER(ÈRES) DIPLOMÉ(ES) D'ETAT

Expérimenté (es) ou nouvellement diplômé(es) disposant de compétences techniques, relationnelles et d'un dynamisme au service du projet de prise en charge du patient.

En Grande équipe ou de nuit pour les service de :

MEDECINE - CHIRURGIE - PSYCHIATRIE - BLOCS OPERATOIRES - REANIMATION - SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION (gériatrique et spécialisés) - SOINS DE LONGUE DUREE



LE CENTRE HOSPITALIER DE 34600 BEDARIEUX



RECRUTE DES INFIRMIERS (IÈRES) DIPLOMÉS D'ETAT

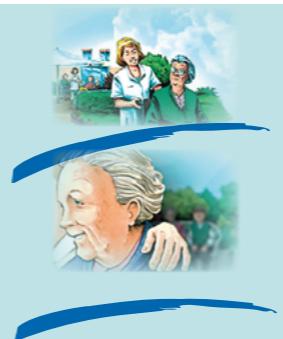
PAR VOIE DE MUTATION OU EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

Possibilité de logement

Contact : Geneviève DOHEN - tel : 04.67.95.51.11 - Email : genevieve-dohen@hl-bedarieux.com



ADEF RÉSIDENCES, (1500 personnes, 25 établissements médico-sociaux en France), Association loi 1901 en pleine expansion, réalise et gère des établissements pour personnes âgées dépendantes, Alzheimer, handicapées mentales ou traumatisées crâniennes et dispose de toutes les ressources nécessaires pour conduire un important programme de développement : capacité organisationnelle, qualité des prestations et des ressources humaines.
Aujourd'hui, nous recherchons (H/F) pour nos EHPAD et nos autres établissements médico-sociaux, des équipes paramédicales expérimentées et dévouées qui se mobiliseront sur de vrais projets de vie pour nos résidents dans des cadres de travail agréables et faciles d'accès.



Adressez CV + lettre de motivation aux établissements choisis.

Culture d'entreprise développée, formations élaborées, perspective d'évolution.
Vous pourrez également postuler en ligne sur notre site et consulter toutes nos opportunités d'offres d'emploi.
Avantages sociaux : Comité d'Entreprise + 1 % Patronal
Etudiants, vous avez la possibilité de faire des stages dans tous nos établissements.
Consultez notre site : www.adef-residences.com

Nous recherchons (H/F) pour :

• Infirmiers Coordonnateurs

Rattaché au Directeur d'établissement, vous avez en charge la coordination des soins, l'animation et la gestion des équipes (40 personnes), la mise en place et le suivi des protocoles et procédures du référentiel de l'association, la gestion des médicaments et des relations avec les médecins traitants et des familles. Infirmier diplômé d'état, vous avez une expérience significative en coordination et en animation d'équipe dans un poste similaire. Sens de la communication et capacités à travailler dans un complexe pluridisciplinaire.

• Infirmiers en roulement

Sous l'autorité de l'infirmier coordonnateur, vous assurez le bon fonctionnement du service des soins, d'hygiène et d'assistance liés à l'état des résidents. Vous préparez les médicaments et en assurez la distribution. Au-delà des soins infirmiers directs, vous avez un rôle essentiel institutionnel et qualitatif auprès des résidents et avec les équipes pluridisciplinaires. Infirmier DE, vous avez prouvé votre capacité et votre volonté de travailler en équipe dans le cadre d'une activité de soignant auprès des personnes âgées dépendantes ou dans le secteur médico-social.

Nous recherchons pour nos résidences pour personnes âgées qui ouvriront dans le courant du 1er trimestre 2012, des IDEC et IDE, à temps complet, en CDI :

- EHPAD DE CORBEIL (91) - La Maison des Clématis
- EHPAD DE MORSANG SUR ORGE (91) – La Maison des Merisiers
- EHPAD DE LEUVILLE SUR ORGE (91) – La Maison de la Châtaigneraie

En attendant l'ouverture de ces établissements, les candidatures seront à adresser à l'adresse du siège social :
ADEF RÉSIDENCES – 19/21, rue Baudin 94207 IVRY SUR SEINE Cedex - recrut@adefresidences.asso.fr

Nous recherchons pour notre EHPAD du Bourget, un infirmier coordonnateur, en CDI, à temps complet, poste à pourvoir de suite :

EHPAD BOURGET (93) – La Maison des Glycines (94 lits). Ouverture depuis janvier 2011
3, rue Rigaud 93350 LE BOURGET Tél : 01-43-11-83-20 dir.glycines@adefresidences.asso.fr - Mr Francis BEDDOK.

Groupe Babilou

RECRUTE EN ILE DE FRANCE
DES INFIRMIERS
ET INFIRMIERS/PUERICULTEURS (H/F)

Au sein d'une équipe de professionnels petite enfance vous intervenez dans la prise en charge de l'enfant au quotidien à la crèche.

Vous êtes garant(e) de la qualité des soins apportés aux enfants accueillis en l'absence des parents et intervenez, en tant que référent, dans les domaines sanitaire, médical et paramédical. Vous avez un rôle moteur dans la veille préventive en matière de santé et dans le conseil aux professionnels et aux parents sur vos domaines de compétence. Vous participez à la mise en œuvre du projet social de la crèche en lien avec notre Projet d'Etablissement Groupe.

Nous vous proposons des parcours professionnels évolutifs par le biais d'accompagnements individualisés et de formations ainsi qu'une rémunération attractive.

Profil :
Diplôme d'Etat d'Infirmier(ère) exigé,
Expérience en crèche appréciée.

Envoyez-nous votre CV accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse courriel suivante :
recrutement@babilou.com ou à l'adresse postale ci-dessous :
Groupe BABILOU
Service Recrutement
24 Rue du Moulin des Bruyères
92400 COURBEVOIE
www.babilou.com

Notre point commun, le service public Notre association, l'ACEF

L'ACEF et les Banques Populaires, partenaires de la FNESI, vous proposent

- des offres bancaires privilégiées,
- des avantages commerciaux,
- une action sociale solidaire.

Le mouvement ACEF a plus de 40 ans d'existence et de coopération avec les Banques Populaires. Ouvert aux fonctionnaires et à tous les agents du secteur public, il compte aujourd'hui 420 000 adhérents partout en France.



Association pour le Crédit et l'Epargne des Fonctionnaires

Informations, adhésion

- Sur <http://acef.com>
- Dans les agences de notre partenaire, les Banques Populaires

